



TG/310/1
ORIGINAL : anglais
DATE : 2015-03-25

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

Genève

ALOÈS code UPOV : ALOEE <i>Aloe L.</i>	*
--	---

PRINCIPES DIRECTEURS POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ

Autres noms communs : *

<i>nom botanique</i>	<i>anglais</i>	<i>français</i>	<i>allemand</i>	<i>espagnol</i>
<i>Aloe L.</i>	Aloe	Aloès	Aloe	Aloe, Sábila

Ces principes directeurs ("principes directeurs d'examen") visent à approfondir les principes énoncés dans l'introduction générale (document TG/1/3) et dans les documents TGP qui s'y rapportent afin de donner des indications concrètes détaillées pour l'harmonisation de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS) et, en particulier, à identifier des caractères convenant à l'examen DHS et à la production de descriptions variétales harmonisées.

DOCUMENTS CONNEXES

Ces principes directeurs d'examen doivent être interprétés en relation avec l'introduction générale et les documents TGP qui s'y rapportent.

* Ces noms, corrects à la date d'adoption des présents principes directeurs d'examen, peuvent avoir été révisés ou actualisés. [Il est conseillé au lecteur de se reporter au code taxonomique de l'UPOV, sur le site Web de l'UPOV (www.upov.int), pour l'information la plus récente].

<u>SOMMAIRE</u>	<u>PAGE</u>
1. OBJET DE CES PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN	3
2. MATÉRIEL REQUIS	3
3. MÉTHODE D'EXAMEN	3
3.1 NOMBRE DE CYCLES DE VÉGÉTATION.....	3
3.2 LIEU DES ESSAIS	3
3.3 CONDITIONS RELATIVES À LA CONDUITE DE L'EXAMEN.....	3
3.4 PROTOCOLE D'ESSAI	3
3.5 ESSAIS SUPPLÉMENTAIRES.....	3
4. EXAMEN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ	4
4.1 DISTINCTION.....	4
4.2 HOMOGENÉITÉ.....	5
4.3 STABILITÉ.....	5
5. GROUPEMENT DES VARIÉTÉS ET ORGANISATION DES ESSAIS EN CULTURE	5
6. INTRODUCTION DU TABLEAU DES CARACTÈRES	6
6.1 CATÉGORIES DE CARACTÈRES	6
6.2 NIVEAUX D'EXPRESSION ET NOTES CORRESPONDANTES	6
6.3 TYPES D'EXPRESSION	7
6.4 VARIÉTÉS INDIQUÉES À TITRE D'EXEMPLES	7
6.5 LÉGENDE	7
7. TABLE OF CHARACTERISTICS/TABLEAU DES CARACTÈRES/MERKMALSTABELLE/TABLA DE CARACTERES	8
8. EXPLICATIONS DU TABLEAU DES CARACTÈRES	17
8.1 EXPLICATIONS PORTANT SUR PLUSIEURS CARACTÈRES	17
8.2 EXPLICATIONS PORTANT SUR CERTAINS CARACTÈRES	18
9. BIBLIOGRAPHIE	26
10. QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	27

1. Objet de ces principes directeurs d'examen

Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés d'*Aloe* L.

2. Matériel requis

2.1 Les autorités compétentes décident de la quantité de matériel végétal nécessaire pour l'examen de la variété, de sa qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet du matériel provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été accomplies et que toutes les conditions phytosanitaires sont respectées.

2.2 Le matériel doit être fourni sous forme de plantes capables d'exprimer tous les caractères pertinents de la variété durant le premier cycle de végétation.

2.3 La quantité minimale de matériel végétal à fournir par le demandeur est de :

10 plantes.

2.4 Le matériel végétal doit être manifestement sain, vigoureux et indemne de tout parasite ou toute maladie importants.

2.5 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'il a été traité, le traitement appliqué doit être indiqué en détail.

3. Méthode d'examen

3.1 *Nombre de cycles de végétation*

En règle générale, la durée minimale des essais doit être d'un seul cycle de végétation.

3.2 *Lieu des essais*

En règle générale, les essais doivent être conduits en un seul lieu. Pour les essais conduits dans plusieurs lieux, des indications figurent dans le document TGP/9, intitulé "Examen de la distinction".

3.3 *Conditions relatives à la conduite de l'examen*

3.3.1 Les essais doivent être conduits dans des conditions assurant une croissance satisfaisante pour l'expression des caractères pertinents de la variété et pour la conduite de l'examen.

3.3.2 Étant donné les variations de la lumière solaire, les déterminations de la couleur avec un code de couleurs doivent être faites dans une enceinte avec une lumière artificielle ou au milieu de la journée, dans une pièce sans rayon de soleil direct. La distribution spectrale de la source de lumière artificielle doit être conforme à la norme CIE de la lumière du jour définie conventionnellement D 6.500 et rester dans les limites de tolérance du "British Standard 950", partie I. Les déterminations doivent être faites en plaçant la partie de plante sur un fond de papier blanc. Le code de couleur et sa version doivent être indiqués dans la description variétale.

3.4 *Protocole d'essai*

3.4.1 Chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur 10 plantes au moins.

3.4.2 Les essais doivent être conçus de telle sorte que l'on puisse prélever des plantes ou parties de plantes pour effectuer des mesures ou des dénombrements sans nuire aux observations ultérieures qui doivent se poursuivre jusqu'à la fin de la période de végétation.

3.5 *Essais supplémentaires*

Des essais supplémentaires peuvent être établis pour l'observation de caractères pertinents.

4. Examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité

4.1 *Distinction*

4.1.1 Recommandations générales

Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après.

4.1.2 Différences reproductibles

Les différences observées entre les variétés peuvent être suffisamment nettes pour qu'un deuxième cycle de végétation ne soit pas nécessaire. En outre, dans certains cas, l'influence du milieu n'appelle pas plus d'un cycle de végétation pour s'assurer que les différences observées entre les variétés sont suffisamment reproductibles. L'un des moyens de s'assurer qu'une différence observée dans un caractère lors d'un essai en culture est suffisamment reproductible consiste à examiner le caractère au moyen de deux observations indépendantes au moins.

4.1.3 Différences nettes

La netteté de la différence entre deux variétés dépend de nombreux facteurs, et notamment du type d'expression du caractère examiné, selon qu'il s'agit d'un caractère qualitatif, un caractère quantitatif ou encore pseudo-qualitatif. Il est donc important que les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen soient familiarisés avec les recommandations contenues dans l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction.

4.1.4 Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner

Sauf indication contraire, aux fins de la distinction, toutes les observations portant sur des plantes isolées doivent être effectuées sur 5 plantes ou des parties prélevées sur chacune de ces 5 plantes et toutes les autres observations doivent être effectuées sur la totalité des plantes de l'essai, sans tenir compte d'éventuelles plantes hors-type. Dans le cas d'observations portant sur des parties de plantes isolées, le nombre de parties à prélever sur chacune des plantes est de 1.

4.1.5 Méthode d'observation

La méthode recommandée pour l'observation du caractère aux fins de la distinction est indiquée par le code suivant dans la deuxième colonne du tableau des caractères (voir le document TGP/9 "Examen de la distinction", section 4 "Observation des caractères") :

MG : mensuration unique d'un ensemble de plantes ou de parties de plantes

MS : mensuration d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

VG : évaluation visuelle fondée sur une seule observation faite sur un ensemble de plantes ou de parties de plantes

VS : évaluation visuelle fondée sur l'observation d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

Type d'observation : visuelle (V) ou mesure (M)

L'observation "visuelle" (V) est une observation fondée sur le jugement de l'expert. Aux fins du présent document, on entend par observation "visuelle" les observations sensorielles des experts et cela inclut donc aussi l'odorat, le goût et le toucher. Entrent également dans cette catégorie les observations pour lesquelles l'expert utilise des références (diagrammes, variétés indiquées à titre d'exemples, comparaison deux à deux) ou des chartes (chartes de couleur). La mesure (M) est une observation objective en fonction d'une échelle graphique linéaire, effectuée à l'aide d'une règle, d'une balance, d'un colorimètre, de dates, d'un dénombrement, etc.

Type de notation : pour un ensemble de plantes (G) ou des plantes isolées (S)

Aux fins de l'examen de la distinction, les observations peuvent donner lieu à une notation globale pour un ensemble de plantes ou parties de plantes (G), ou à des notations pour un certain nombre de plantes ou parties de plantes isolées (S). Dans la plupart des cas, la lettre "G" correspond à une notation globale par variété et il n'est pas possible, ni nécessaire, de recourir à des méthodes statistiques pour évaluer la distinction.

Lorsque plusieurs méthodes d'observation du caractère sont indiquées dans le tableau des caractères (p. ex. VG/MG), des indications sur le choix d'une méthode adaptée figurent à la section 4.2 du document TGP/9.

4.2 Homogénéité

4.2.1 Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à l'homogénéité. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après :

4.2.2 Pour l'évaluation de l'homogénéité, il faut appliquer une norme de population de 1 % et une probabilité d'acceptation d'au moins 95 %. Dans le cas d'un échantillon de 10 plantes, une plante hors-type est tolérée.

4.3 Stabilité

4.3.1 Dans la pratique, il n'est pas d'usage d'effectuer des essais de stabilité dont les résultats apportent la même certitude que l'examen de la distinction ou de l'homogénéité. L'expérience montre cependant que, dans le cas de nombreux types de variétés, lorsqu'une variété s'est révélée homogène, elle peut aussi être considérée comme stable.

4.3.2 Lorsqu'il y a lieu, ou en cas de doute, la stabilité peut être évaluée plus précisément en examinant un nouveau matériel végétal, afin de vérifier qu'il présente les mêmes caractères que le matériel fourni initialement.

5. Groupement des variétés et organisation des essais en culture

5.1 Pour sélectionner les variétés notoirement connues à cultiver lors des essais avec la variété candidate et déterminer comment diviser en groupes ces variétés pour faciliter la détermination de la distinction, il est utile d'utiliser des caractères de groupement.

5.2 Les caractères de groupement sont ceux dont les niveaux d'expression observés, même dans différents sites, peuvent être utilisés, soit individuellement soit avec d'autres caractères de même nature, a) pour sélectionner des variétés notoirement connues susceptibles d'être exclues de l'essai en culture pratiqué pour l'examen de la distinction et b) pour organiser l'essai en culture de telle sorte que les variétés voisines soient regroupées.

5.3 Il a été convenu de l'utilité des caractères ci-après pour le groupement des variétés :

- a) Feuille : taches sur la face supérieure (caractère 11)
- b) Feuille : couleur du bord de la feuille sur la face supérieure (caractère 13)
- c) Feuille : dents sur le bord (caractère 14)
- d) Inflorescence : ramification (caractère 18)
- e) Étage terminal : forme (caractère 25)
- f) Enveloppe extérieure du périanthe : couleur principale de la face extérieure (caractère 41)
selon les groupes suivants :
 - Gr. 1 : blanc
 - Gr. 2 : vert
 - Gr. 3 : jaune
 - Gr. 4 : orange
 - Gr. 5 : rose
 - Gr. 6 : rouge

5.4 Des conseils relatifs à l'utilisation des caractères de groupement dans la procédure d'examen de la distinction figurent dans l'introduction générale et le document TGP/9 "Examen de la distinction".

6. Introduction du tableau des caractères

6.1 *Catégories de caractères*

6.1.1 Caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen

Les caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen sont ceux qui sont admis par l'UPOV en vue de l'examen DHS et parmi lesquels les membres de l'Union peuvent choisir ceux qui sont adaptés à leurs besoins particuliers.

6.1.2 Caractères avec astérisque

Les caractères avec astérisque (signalés par un *) sont des caractères figurant dans les principes directeurs d'examen qui sont importants pour l'harmonisation internationale des descriptions variétales : ils doivent toujours être pris en considération dans l'examen DHS et être inclus dans la description variétale par tous les membres de l'Union, sauf lorsque cela est impossible compte tenu du niveau d'expression d'un caractère précédent ou des conditions de milieu régionales.

6.2 *Niveaux d'expression et notes correspondantes*

6.2.1 Des niveaux d'expression sont indiqués pour chaque caractère afin de définir le caractère et d'harmoniser les descriptions. Pour faciliter la consignation des données ainsi que l'établissement et l'échange des descriptions, à chaque niveau d'expression est attribuée une note exprimée par un chiffre.

6.2.2 Dans le cas de caractères qualitatifs et pseudo-qualitatifs (voir le chapitre 6.3), tous les niveaux d'expression pertinents sont présentés dans le caractère. Toutefois, dans le cas de caractères quantitatifs ayant cinq niveaux ou davantage, une échelle abrégée peut être utilisée afin de réduire la taille du tableau des caractères. Par exemple, dans le cas d'un caractère quantitatif comprenant neuf niveaux d'expression, la présentation des niveaux d'expression dans les principes directeurs d'examen peut être abrégée de la manière suivante :

Niveau	Note
petit	3
moyen	5
grand	7

Toutefois, il convient de noter que les neuf niveaux d'expression ci-après existent pour décrire les variétés et qu'ils doivent être utilisés selon que de besoin :

Niveau	Note
très petit	1
très petit à petit	2
petit	3
petit à moyen	4
moyen	5
moyen à grand	6
grand	7
grand à très grand	8
très grand	9

6.2.3 Des précisions concernant la présentation des niveaux d'expression et des notes figurent dans le document TGP/7 "Élaboration des principes directeurs d'examen".

6.3 *Types d'expression*

Une explication des types d'expression des caractères (caractères qualitatifs, quantitatifs et pseudo-qualitatifs) est donnée dans l'introduction générale.

6.4 *Variétés indiquées à titre d'exemples*

Au besoin, des variétés sont indiquées à titre d'exemples afin de mieux définir les niveaux d'expression d'un caractère.

6.5 *Légende*

(*) Caractère avec astérisque – voir le chapitre 6.1.2

QL Caractère qualitatif – voir le chapitre 6.3

QN Caractère quantitatif – voir le chapitre 6.3

PQ Caractère pseudo-qualitatif – voir le chapitre 6.3

MG, MS, VG, VS – voir le chapitre 4.1.5

(a)-(f) Voir les explications du tableau des caractères au chapitre 8.1

(+) Voir l'explication du tableau des caractères au chapitre 8.2

7. Table of Characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tabla de caracteres

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
1. VG/MS (+)	Plant: height	Plante : hauteur	Pflanze: Höhe	Planta: altura		
QN	very short	très basse	sehr niedrig	muy baja	Lemon Drops	1
	short	basse	niedrig	baja	Bushwhacker	3
	medium	moyenne	mittel	media	Bloody Mary	5
	tall	haute	hoch	alta	Charles	7
	very tall	très haute	sehr hoch	muy alta	Majesty	9
2. VG/MS (+)	Plant: width	Plante : largeur	Pflanze: Breite	Planta: anchura		
QN	very narrow	très étroite	sehr schmal	muy estrecha	Bountiful Bronny	1
	narrow	étroite	schmal	estrecha	Orange Express	3
	medium	moyenne	mittel	media	Bloody Mary	5
	broad	large	breit	ancha	Charles	7
	very broad	très large	sehr breit	muy ancha	Etam, Majesty	9
3. VG/MS	Plant: number of inflorescences	Plante : nombre d'inflorescences	Pflanze: Anzahl Blütenstände	Planta: número de inflorescencias		
QN	very few	très peu nombreuses	sehr wenige	muy bajo	Ice Cap	1
	few	peu nombreuses	wenige	bajo	Tangerine Tree	3
	medium	moyennes	mittel	medio	Erik the Red	5
	many	nombreuses	viele	alto	Havenga's Pride	7
	very many	très nombreuses	sehr viele	muy alto	Porcupine	9
4. VG/MS (*)	Leaf: length	Feuille : longueur	Blatt: Länge	Hoja: longitud		
QN (a)	very short	très courte	sehr kurz	muy corta	Mountain Gem	1
	short	courte	kurz	corta	Egoli	3
	medium	moyenne	mittel	media	Turkish Delight	5
	long	longue	lang	larga	Charles	7
	very long	très longue	sehr lang	muy larga	Majesty	9
5. VG/MS (*)	Leaf: width	Feuille : largeur	Blatt: Breite	Hoja: anchura		
QN (a)	very narrow	très étroite	sehr schmal	muy estrecha	Peri-Peri	1
	narrow	étroite	schmal	estrecha	Ice Cap	3
	medium	moyenne	mittel	media	Turkish Delight	5
	broad	large	breit	ancha	Majestic	7
	very broad	très large	sehr breit	muy ancha	Lake Kyle	9

		English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
6. (*) (+)	VG	Leaf: ratio length/width	Feuille : rapport longueur/largeur	Blatt: Verhältnis Länge/Breite	Hoja: relación longitud/anchura		
QN	(a)	low	bas	klein	baja	Freckles, Koeleman's Red	1
		medium	moyen	mittel	media	Pink Lady	3
		high	élevé	groß	alta	Ice Cap	5
7. (+)	VG	Leaf: thickness	Feuille : épaisseur	Blatt: Dicke	Hoja: grosor		
QN	(a)	thin	mince	dünn	delgada	Electra	1
		medium	moyenne	mittel	media	Ice Cap	2
		thick	épaisse	dick	gruesa	Lake Kyle	3
8. (+)	VG	Leaf: curvature	Feuille : courbure	Blatt: Biegung	Hoja: curvatura		
QN	(a)	strongly incurved	fortement incurvée	stark aufgebogen	muy curvada hacia arriba	Mountain Gem	1
		moderately incurved	modérément incurvée	mäßig aufgebogen	moderadamente curvada hacia arriba	Ice Cap	3
		straight	plate	gerade	recta	Twice as Nice	5
		moderately recurved	modérément retombante	mäßig zurückgebogen	moderadamente curvada hacia abajo	Lemon Drops	7
		strongly recurved	fortement retombante	stark zurückgebogen	muy curvada hacia abajo	Curvacious	9
9. (+)	VG	Leaf: width of apex	Feuille : largeur du sommet	Blatt: Breite der Spitze	Hoja: anchura del ápice		
QN	(a)	narrow	étroite	schmal	estrecho	Ice Cap	1
		medium	moyenne	mittel	medio	Pink Lady	2
		broad	large	breit	ancho	Koeleman's Orange	3
10. (*)	VG	Leaf: main color of upper side	Feuille : couleur principale de la face supérieure	Blatt: Hauptfarbe der Oberseite	Hoja: color principal del haz		
PQ	(a)	yellow green	vert-jaune	gelbgrün	verde amarillento	Tammy	1
	(b)	light green	vert clair	hellgrün	verde claro	Charles	2
		medium green	vert moyen	mittelgrün	verde medio	Ice Cap	3
		dark green	vert foncé	dunkelgrün	verde oscuro	Twice as Nice	4
		red green	vert-rouge	rotgrün	verde rojizo	Popcorn	5
		brown green	vert-brun	braungrün	verde amarronado	Eiffel	6
		blue green	vert-bleu	blaugrün	verde azulado	High Rise	7
		blue grey	gris-bleu	blaugrau	gris azulado	Southern Cross	8

		English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
11. (*) (+)	VG	Leaf: spots on upper side	Feuille : taches sur la face supérieure	Blatt: Flecken auf der Oberseite	Hoja: lunares en el haz		
PQ	(a)	absent	aucune	fehlend	ausentes	Twice as Nice	1
		whitish	blanchâtres	weißlich	blanquecinos	Lemon Drops	2
		greenish	verdâtres	grünlich	verdosos	Ice Cap	3
		yellowish	jaunâtres	gelblich	amarillentos	Guineafowl	4
12. (*) (+)	VG	Leaf: stripes on upper side	Feuille : stries sur la face supérieure	Blatt: Streifen auf der Oberseite	Hoja: rayas en el haz		
QL	(a)	absent	absentes	fehlend	ausentes	Egoli	1
		present	présentes	vorhanden	presentes	Baby Cloud	9
13. (*)	VG	Leaf: color of marginal zone of upper side	Feuille : couleur du bord de la feuille sur la face supérieure	Blatt: Farbe der Randzone der Oberseite	Hoja: color de la zona del borde del haz		
PQ	(a)	green	vert	grün	verde	Tricolor	1
		yellow	jaune	gelb	amarillo	Eden Award	2
		pinkish orange	orange rosâtre	bläßrosaorange	naranja rosado	Electra	3
		red	rouge	rot	rojo	Colourburst	4
		brown	brun	braun	marrón	Eiffel	5
14. (*) (+)	VG	Leaf: marginal teeth	Feuille : dents sur le bord	Blatt: Randzähne	Hoja: dientes del borde		
QN	(a)	absent or very small	aucunes ou très petites	fehlend or sehr klein	ausentes o muy pequeños	Yellow Gem	1
		small	petites	klein	pequeños	Sensation	3
		medium	moyennes	mittel	medios	High Rise	5
		large	grandes	groß	grandes	Octopus	7
		very large	très grandes	sehr groß	muy grandes	Cerise Pink	9
15. (*)	VG	Leaf: color of marginal teeth	Feuille : couleur des dents sur le bord	Blatt: Farbe der Randzähne	Hoja: color de los dientes del borde		
PQ	(a)	whitish	blanchâtre	weißlich	blanquecino	Rooiklip	1
		greenish	verdâtre	grünlich	verdoso	Bright Spark, Gemini	2
		yellowish	jaunâtre	gelblich	amarillento	Reitz Rocket	3
		orange	orange	orange	naranja	Starfish, Winter White	4
		pinkish	rosâtre	bläßrosa	rosado	Ice Cap	5
		reddish	rougeâtre	rötlich	rojizo	Southern Cross	6
		brownish	brunâtre	bräunlich	amarronado	Sabre 2	7

		English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
16. (*) (+)	VG	Leaf: spines or white tubercles	Feuille : épines ou tubercules blancs	Blatt: Stacheln oder weiße Tuberkel	Hoja: protuberancias blancas o espinas		
PQ	(a)	absent	aucun	fehlend	ausentes	Ice Cap	1
		on upper side only	sur la face supérieure seulement	nur auf der Oberseite	sólo en el haz	Orange Express	2
		on upper and lower side	sur les faces supérieure et inférieure	auf der Ober- und Unterseite	en el haz y el envés	Mountain Gem	3
		on lower side only	sur la face inférieure seulement	nur auf der Unterseite	sólo en el envés		4
17. (*)	VG	Leaf: distribution of spines or white tubercles on lower side	Feuille : répartition des épines et des tubercules blancs sur la face inférieure	Blatt: Verteilung der Stacheln oder weißen Tuberkel auf der Unterseite	Hoja: distribución de las protuberancias blancas o espinas en el envés		
QL	(a)	only along midrib	le long de la nervure médiane seulement	nur entlang der Mittelrippe	solo a lo largo del nervio central	Geisha	1
		over entire leaf	sur toute la feuille	über das gesamte Blatt	en toda la hoja	Rooiklip	2
18. (*) (+)	VG	Inflorescence: branching	Inflorescence : ramification	Blütenstand: Verzweigung	Inflorescencia: ramificación		
QL		absent	aucune	fehlend	ausente	Ice Cap	1
		primary	primaire	einfach	primaria	Twice as Nice	2
		secondary	secondaire	doppelt	secundaria	Koeleman's Orange	3
		tertiary	tertiaire	dreifach	terciaria	Coral Red	4
19. (*)	VG/ MS	Inflorescence: number of racemes	Inflorescence : nombre de grappes	Blütenstand: Anzahl Blütentrauben	Inflorescencia: número de racimos		
QN		one	une	eine	uno	Rooiklip	1
		two	deux	zwei	dos	Bountiful Bronny	2
		three to five	trois à cinq	drei oder fünf	de tres a cinco	Goldibells	3
		six to ten	cinq à dix	sechs bis zehn	de seis a diez	Etam	4
		more than ten	plus de dix	über zehn	más de diez	Lake Kyle	5
20. (*) (+)	VG/ MS	Inflorescence: length	Inflorescence : longueur	Blütenstand: Länge	Inflorescencia: longitud		
QN		very short	très courte	sehr kurz	muy corta		1
		short	courte	kurz	corta	Twice as Nice	3
		medium	moyenne	mittel	media	Royal Claret	5
		long	longue	lang	larga	Firechief	7
		very long	très longue	sehr lang	muy larga	Erik the Red	9

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
21. VG/MS (+)	Peduncle: length	Pédoncule : longueur	Blütenstandsstiel: Länge	Pedúnculo: longitud		
QN	very short	très court	sehr kurz	muy corto	Porcupine	1
	short	court	kurz	corto	Twice as Nice	3
	medium	moyen	mittel	medio	High Rise	5
	long	long	lang	largo	Fire Chief	7
	very long	très long	sehr lang	muy largo	Erik the Red	9
22. VG (*)	Peduncle: color	Pédoncule : couleur	Blütenstandsstiel: Farbe	Pedúnculo: color		
PQ	greenish only	verdâtre seulement	nur grünlich	solo verdoso	Twice as Nice	1
	greenish and reddish	verdâtre et rougeâtre	grünlich und rötlich	verdoso y rojizo	Ice Cap	2
	reddish only	rougeâtre seulement	nur rötlich	solo rojizo	Orange Jade	3
	brownish	brunâtre	bräunlich	amarronado	Lemon Drops	4
23. VG (*) (+)	Lateral raceme: attitude	Grappe latérale : port	Seitliche Blütentraube: Haltung	Racimo lateral: porte		
QN	erect	dressée	aufgerichtet	erecto	Ruby Blaze	1
	semi-erect	demi-dressée	halbaufgerichtet	semierecto	Red Parade	2
	horizontal	horizontale	waagrecht	horizontal	Red Horizon	3
24. VG (+)	Terminal raceme: length of flowering part	Étage terminal : longueur de la partie florifère	Terminale Blütentraube: Länge des blühenden Teils	Racimo terminal: longitud de la parte en floración		
QN	very short	très courte	sehr kurz	muy corta	Little Joker	1
	short	courte	kurz	corta	Goldibells	3
	medium	moyenne	mittel	media	Twice as Nice	5
	long	longue	lang	larga	Eiffel	7
	very long	très longue	sehr lang	muy larga	Tusker	9
25. VG (*) (+)	Terminal raceme: shape	Étage terminal : forme	Terminale Blütentraube: Form	Racimo terminal: forma		
PQ	capitate	capité	kopfförmig	capitada	Baby Cloud	1
	corymbose-capitate	corymbe-capité	doldentraubig	corimboso-capitada	Lemon Drops	2
	capitate to conical	capité à conique	kopfförmig bis kegelförmig	capitada a cónica	Little Joker	3
	conical	conique	kegelförmig	cónica	Orange Jade	4
	conico-cylindrical	cylindro-conique	kegelförmig-zylindrisch	cónico-cilíndrica	Hilko	5
	cylindrical	cylindrique	zylindrisch	cilíndrica	Southern Cross	6

		English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
26.	VG	Terminal raceme: ratio length/width	Étage terminal : rapport longueur/largeur	Terminale Blütentraube: Verhältnis Länge/Breite	Racimo terminal: relación longitud/anchura		
QN		very low	très bas	sehr klein	muy baja		1
		low	bas	klein	baja	Goldibells	3
		medium	moyen	mittel	media	Havenga's Pride	5
		high	élevé	groß	alta	Eiffel	7
		very high	très élevé	sehr groß	muy alta		9
27.	VG	Terminal raceme: density of flowers	Étage terminal : densité des fleurs	Terminale Blütentraube: Dichte der Blüten	Racimo terminal: densidad de flores		
QN		sparse	lâche	locker	laxa	Ice Cap	3
		medium	moyenne	mittel	media	Twice as Nice	5
		dense	dense	dicht	densa	Lake Kyle, Winter Festival	7
28.	VG	Terminal raceme: size of flower bracts	Étage terminal : taille des bractées	Terminale Blütentraube: Größe der Blütendeckblätter	Racimo terminal: tamaño de las brácteas florales		
QN	(e)	very small	très petites	sehr klein	muy pequeñas	Ice Cap	1
		small	petites	klein	pequeñas	Little Joker	3
		medium	moyennes	mittel	medias	Bushwhacker	5
		large	grandes	groß	grandes	Mountain Gem	7
29.	VG	Immature flower bud: main color of pedicel	Bouton floral immature : couleur principale du pédicelle	Unreife Blütenknospe: Hauptfarbe des Blütenstiels	Botón floral inmaduro: color principal del pedicelo		
PQ	(b)	greenish	verdâtre	grünlich	verdoso	Turkish Delight	1
	(c)	yellowish	jaunâtre	gelblich	amarillento	Andsaff	2
		orange	orange	orange	naranja	Lemon Drops	3
		reddish	rougeâtre	rötlich	rojizo	Little Joker	4
		brownish	brunâtre	bräunlich	amarronado	Ice Cap	5
30.	VG	Immature flower bud: main color	Bouton floral immature : couleur principale	Unreife Blütenknospe: Hauptfarbe	Botón floral inmaduro: color principal		
PQ	(b) (c)	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
31.	VG	Immature flower bud: secondary color	Bouton floral immature : couleur secondaire	Unreife Blütenknospe: Sekundärfarbe	Botón floral inmaduro: color secundario		
PQ	(b) (c)	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		

		English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
32.	VG	Mature flower bud: main color of pedicel	Bouton floral mature : couleur principale du pédicelle	Reife Blütenknospe: Hauptfarbe des Blütenstiels	Botón floral maduro: color principal del pedicelo		
PQ	(b)	greenish	verdâtre	grünlich	verdoso	Ice Cap	1
	(d)	yellowish	jaunâtre	gelblich	amarillento	Lemon Drops	2
		orange	orange	orange	naranja	Bushwhacker	3
		reddish	rougeâtre	rötlich	rojizo	Little Joker	4
		brownish	brunâtre	bräunlich	amarronado	Andgol	5
33. (*)	VG	Mature flower bud: main color	Bouton floral mature : couleur principale	Reife Blütenknospe: Hauptfarbe	Botón floral maduro: color principal		
PQ	(b) (d)	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
34.	VG	Mature flower bud: secondary color	Bouton floral mature : couleur secondaire	Reife Blütenknospe: Sekundärfarbe	Botón floral maduro: color secundario		
PQ	(b) (d)	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
35. (+)	VG/ MS	Pedicel: length	Pédicelle : longueur	Blütenstiel: Länge	Pedicelo: longitud		
QN	(e)	short	courte	kurz	corto	Ice Cap	1
		medium	moyenne	mittel	medio	Emerald	2
		long	longue	lang	largo	Porcupine	3
36. (*)	VG	Pedicel: main color	Pédicelle : couleur principale	Blütenstiel: Hauptfarbe	Pedicelo: color principal		
PQ	(b)	greenish	verdâtre	grünlich	verdoso	Ice Cap	1
	(e)	yellowish	jaunâtre	gelblich	amarillento	Lemon Drops	2
		orange	orange	orange	naranja	Bushwhacker	3
		reddish	rougeâtre	rötlich	rojizo	Little Joker	4
		brownish	brunâtre	bräunlich	amarronado	Andgol	5
37. (*) (+)	VG	Flower: basal swelling	Fleur : gonflement de la base	Blüte: basale Schwellung	Flor: hinchazón basal		
QN	(e)	weak	faible	gering	débil	Leo8544	1
		medium	moyen	mittel	media	Pink Lady	3
		strong	fort	stark	fuerte	Yellow maculata	5
38. (+)	VG/ MS	Perianth: length	Périanthe : longueur	Blütenhülle: Länge	Perianto: longitud		
QN	(e)	very short	très courte	sehr kurz	muy corto	Albiflora	1
		short	courte	kurz	corto	Ice Cap	3
		medium	moyenne	mittel	medio	Porcupine	5
		long	longue	lang	largo	Bushwhacker	7

		English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
39.	VG/ MS (+)	Perianth: diameter	Périanthe : diamètre	Blütenhülle: Durchmesser	Perianto: diámetro		
QN	(e)	small	petit	klein	pequeño	Geisha	1
		medium	moyen	mittel	medio	Ice Cap	2
		large	grand	groß	grande	Bushwhacker	3
40.	VG	Outer perianth segment: recurving of apex	Enveloppe extérieure du périanthe : incurvation au sommet	Äußeres Blütenhüllensegment: Rückbiegung der Spitze	Segmento externo del perianto: recurvado del ápice		
QN	(e)	absent or weak	nulle ou faible	fehlend oder schwach	ausente o débil	Orange Express	1
		medium	moyenne	mittel	medio	Ice Cap	2
		strong	forte	stark	fuerte	Winter Bells	3
41. (*)	VG	Outer perianth segment: main color of outer side	Enveloppe extérieure du périanthe : couleur principale de la face extérieure	Äußeres Blütenhüllensegment: Hauptfarbe der Außenseite	Segmento externo del perianto: color principal de la cara externa		
PQ	(b) (e)	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
42.	VG	Outer perianth segment: secondary color of outer side	Enveloppe extérieure du périanthe : couleur secondaire de la face extérieure	Äußeres Blütenhüllensegment: Sekundärfarbe der Außenseite	Segmento externo del perianto: color secundario de la cara externa		
PQ	(b) (e)	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
43. (*)	VG	Inner perianth segment: main color of apex of inner side	Enveloppe intérieure du périanthe : principale couleur du sommet de la face intérieure	Inneres Blütenhüllensegment: Hauptfarbe der Spitze der Innenseite	Segmento interno del perianto: color principal del ápice de la cara interna		
PQ	(b)	white	blanc	weiß	blanco		1
	(e)	green	vert	grün	verde	Ice Cap	2
		yellow	jaune	gelb	amarillo	Twice as Nice	3
		red	rouge	rot	rojo		4
		purple	violet	purpurn	púrpura	Koeleman's Red	5
		brown	brun	braun	marrón	Koeleman's Orange	6
44. (+)	VG	Stamen: protrusion in relation to apex of perianth segments	Étamines : protubérance par rapport au sommet des enveloppes du périanthe	Staubgefäß: Überstand im Vergleich zur Spitze des Blütenhüllen-segments	Estambre: protuberancia con respecto al ápice de los segmentos del perianto		
QN	(f)	absent or weak	nulle ou faible	fehlend oder gering	ausente o débil	Emerald	1
		medium	moyenne	mittel	media	Ice Cap	2
		strong	forte	stark	fuerte	Leo8544	3

		English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
45.	VG	Filament: anthocyanin coloration	Filament : pigmentation anthocyanique	Staubfaden: Anthocyanfärbung	Filamento: pigmentación antociánica		
QN	(f)	absent or weak	nulle ou faible	fehlend oder gering	ausente o débil	Bekkies, Ice Cap	1
		medium	moyenne	mittel	media	Majesty	2
		strong	forte	stark	fuerte	Red Parade	3
46.	MG	Time of beginning of flowering	Époque de début de floraison	Zeitpunkt des Blühbeginns	Época de inicio de la floración		
QN		early	précoce	früh	temprana	Lemon Drops	3
		medium	moyenne	mittel	media	Geisha	5
		late	tardive	spät	tardía	Lake Kyle	7

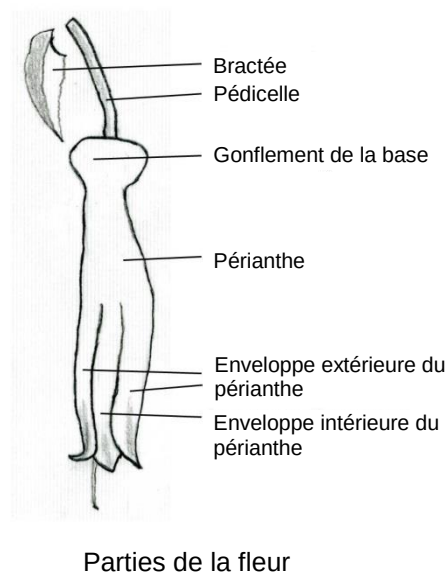
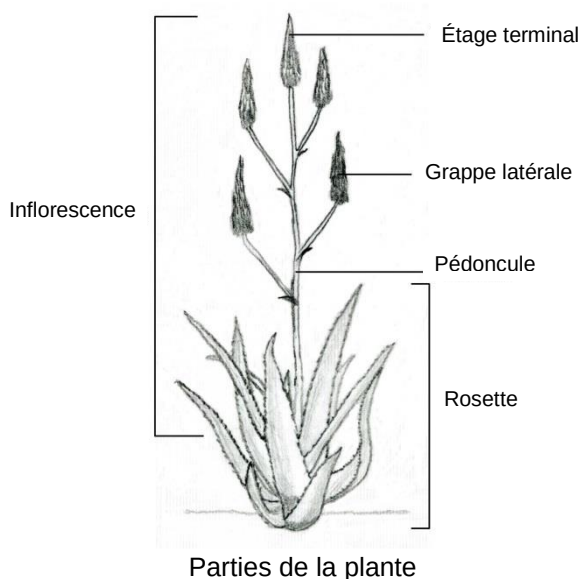
8. Explications du tableau des caractères

8.1 *Explications portant sur plusieurs caractères*

Sauf indication contraire, toutes les observations doivent être faites à l'époque de pleine floraison.

Les caractères auxquels l'un des codes suivants a été attribué dans la deuxième colonne du tableau des caractères doivent être examinés de la manière indiquée ci-après :

- (a) Les observations sur la feuille doivent être réalisées sur des feuilles pleinement développées de la partie médiane de la rosette.
- (b) La couleur principale est celle qui occupe la plus grande surface. La couleur secondaire correspond à la couleur qui recouvre la deuxième surface la plus grande. Lorsque les surfaces des couleurs principale et secondaire sont trop similaires pour pouvoir déterminer de manière fiable quelle est la couleur qui occupe la plus grande surface, la couleur la plus foncée est considérée comme la couleur principale.
- (c) Les observations sur le bouton floral immature doivent être faites sur des boutons du tiers supérieur de la grappe. Les observations de couleurs ne doivent pas tenir compte du sommet vert.
- (d) Les observations sur le bouton floral mature doivent être réalisées quand le bouton est pleinement ouvert, avant le déploiement de l'enveloppe extérieure du périanthe. Les observations de couleurs ne doivent pas tenir compte du sommet vert.
- (e) Les observations sur la fleur, les parties de la fleur et les bractées doivent être faites sur des fleurs nouvelles totalement épanouies.
- (f) Les observations sur les étamines doivent être faites peu après la déhiscence des anthères.

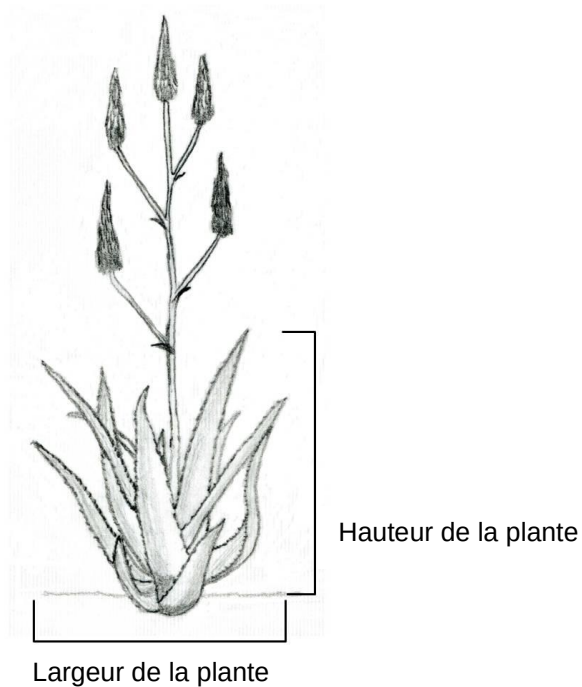


8.2 Explications portant sur certains caractères

Ad. 1 : Plante : hauteur

Ad. 2 : Plante : largeur

Les observations ne doivent pas tenir compte de l'inflorescence.



Ad. 6 : Feuille : rapport longueur/largeur



bas



moyen



élevé

Ad. 7 : Feuille : épaisseur

À observer à la base de la feuille.

Ad. 8 : Feuille : courbure



3
modérément incurvée



5
plate



7
modérément retombante

Ad. 9 : Feuille : largeur du sommet



1
étroite



2
moyenne



3
large

Ad. 11 : Feuille : taches sur la face supérieure

Pour ce caractère, les feuilles tachées comprennent celles qui sont piquetées, mouchetées et tachées et excluent celles qui ont des épines et des tubercules blancs.

Ad. 12 : Feuille : stries sur la face supérieure



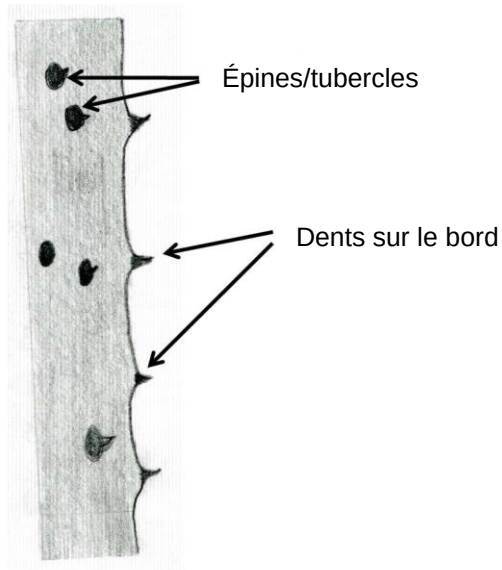
1
absentes



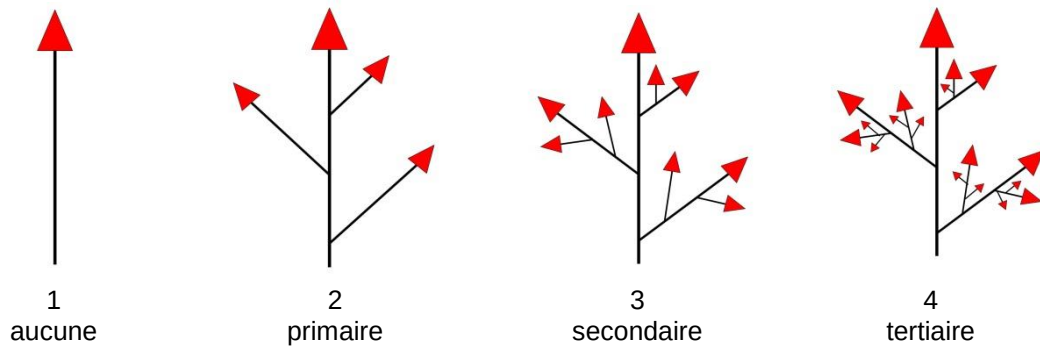
9
présentes

Ad. 14 : Feuille : dents sur le bord

Ad. 16 : Feuille : épines ou tubercules blancs

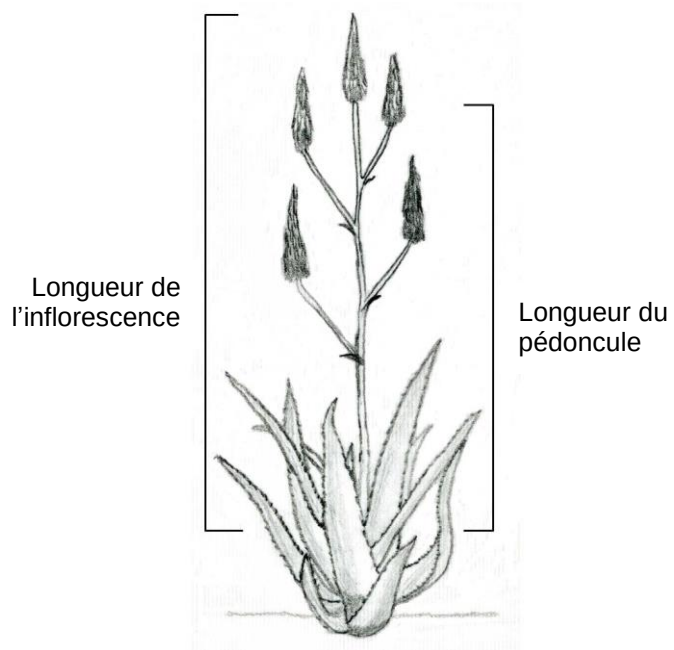


Ad. 18 : Inflorescence : ramification



Ad. 20 : Inflorescence : longueur

Ad. 21 : Pédoncule : longueur



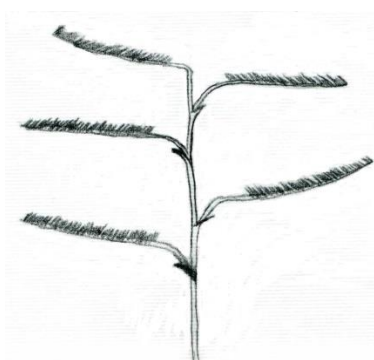
Ad. 23 : Grappe latérale : port



1
dressée



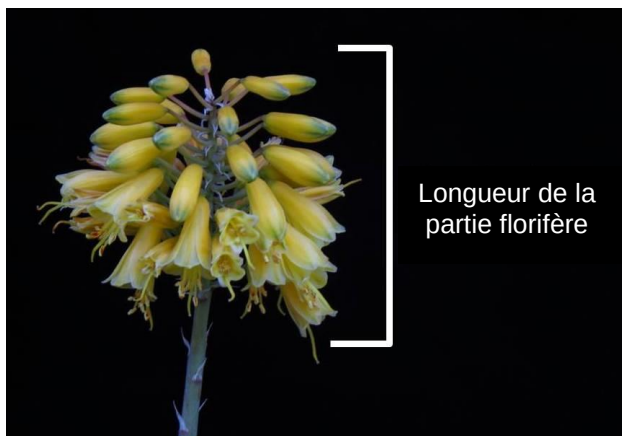
2
demi-dressée



3
horizontale

Ad. 24 : Étage terminal : longueur de la partie florifère

La partie florifère comprend les fleurs ouvertes et les boutons.



Ad. 25 : Étage terminal : forme

La forme doit être observée quand 20 % des fleurs sont ouvertes.

Capité – une inflorescence en forme de tête; généralement plus large que longue.

Corymbe – une inflorescence en forme grappe (indéterminée) dans laquelle les tiges ou les pédoncules sont rattachés à des points différents et atteignent le même niveau au sommet.



1
capité



2
corymbe-capité



3
capité à
conique



4
conique

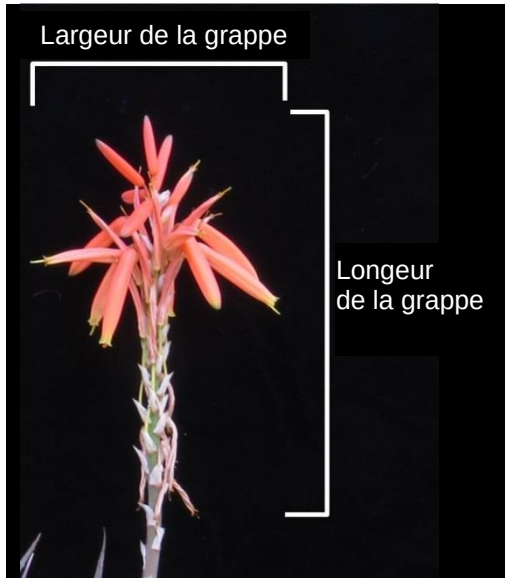


5
cylindro-
conique



6
cylindrique

Ad. 26 : Étage terminal : rapport longueur/largeur



Ad. 27 : Étage terminal : densité des fleurs



3
lâche

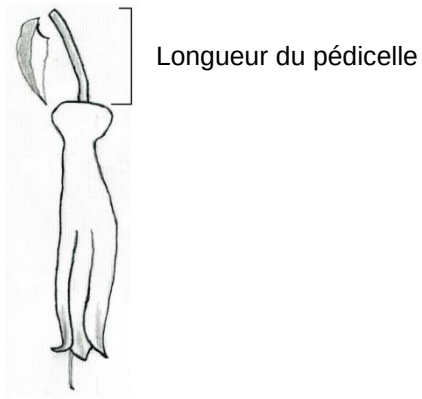


5
moyenne



7
dense

Ad. 35 : Pédicelle : longueur



Ad. 37 : Fleur : gonflement de la base



faible



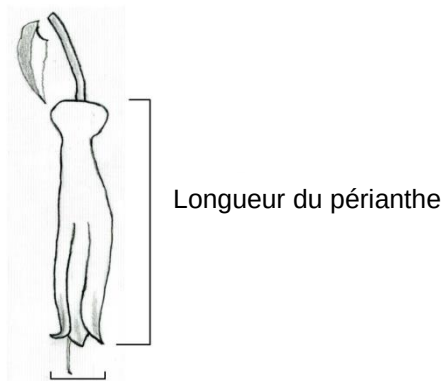
moyen



fort

Ad. 38 : Périanthe : longueur

Ad. 39 : Périanthe : diamètre



Diamètre du périanthe

Ad. 44 : Étamines : protubérance par rapport au sommet des enveloppes du périanthe



1
nulle ou faible



2
moyenne



3
forte

Ad. 46 : Époque de début de floraison

L'époque du début de la floraison correspond au moment où 50 % des plantes ont au moins une fleur ouverte.

9. Bibliographie

Van Wyk, B., Smith, G., 2003 : Guide to the Aloes of South Africa. Briza Publications. Pretoria, ZA, 304 pp.

10. Questionnaire technique

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

	Date de la demande : (réservé aux administrations)
--	---

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE
à remplir avec une demande de certificat d'obtention végétale

1. Objet du questionnaire technique

- 1.1 Genre
- 1.2 Espèce (à compléter) [...]
- 1.2.1 Nom commun
- 1.3 Hybride [...]
- Espèce (à compléter)

2. Demandeur

- Nom
- Adresse
- Numéro de téléphone
- Numéro de télécopieur
- Adresse électronique
- Obtenteur (s'il est différent du demandeur)

3. Dénomination proposée et référence de l'obtenteur

- Dénomination proposée
(le cas échéant)
- Référence de l'obtenteur

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#4. Renseignements sur le schéma de sélection et la méthode de multiplication de la variété

4.1 Schéma de sélection

Variété résultant d'une :

4.1.1 Hybridation

- a) hybridation contrôlée []
(indiquer les variétés parentales)

(.....) x (.....)
parent femelle parent mâle

- b) hybridation à généalogie partiellement inconnue []
(indiquer la ou les variété(s) parentale(s) connue(s))

(.....) x (.....)
parent femelle parent mâle

- c) hybridation à généalogie totalement inconnue []

4.1.2 Mutation []
(indiquer la variété parentale)

4.1.3 Découverte et développement []
(indiquer le lieu et la date de la découverte, ainsi que la méthode de développement)

4.1.4 Autre []
(veuillez préciser)

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

4.2 Méthode de multiplication de la variété

4.2.1 Multiplication végétative

- a) boutures []
- b) multiplication in vitro []
- c) Autre (veuillez préciser) []

4.2.2 Autre (veuillez préciser) []

--

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

5. Caractères de la variété à indiquer (Le chiffre entre parenthèses renvoie aux caractères correspondants dans les principes directeurs d'examen; prière d'indiquer la note appropriée.)

Caractères	Exemples	Note
5.1 (11) Feuille : taches sur la face supérieure		
aucune	Twice as Nice	1[]
blanchâtres	Lemon Drops	2[]
verdâtres	Ice Cap	3[]
jaunâtres	Guineafowl	4[]
5.2 (13) Feuille : couleur du bord de la feuille sur la face supérieure		
verte	Tricolor	1[]
jaune	Eden Award	2[]
orange rosâtre	Electra	3[]
rouge	Colourburst	4[]
brun	Eiffel	5[]
5.3 (14) Feuille : dents sur le bord		
aucunes ou très petites	Yellow Gem	1[]
très petites à petites		2[]
petites	Sensation	3[]
petites à moyennes		4[]
moyennes	High Rise	5[]
moyennes à grandes		6[]
grandes	Octopus	7[]
grandes à très grandes		8[]
très grandes	Cerise Pink	9[]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

Caractères	Exemples	Note
5.4 (18) Inflorescence : ramification		
aucune	Ice Cap	1[]
primaire	Twice as Nice	2[]
secondaire	Koeleman's Orange	3[]
tertiaire	Coral Red	4[]
5.5 (25) Étage terminal : forme		
capité	Baby Cloud	1[]
corymbe-capité	Lemon Drops	2[]
capité à conique	Little Joker	3[]
conique	Orange Jade	4[]
cylindro-conique	Hilko	5[]
cylindrique	Southern Cross	6[]
5.6 (41) Enveloppe extérieure du périanthe : couleur principale de la face extérieure		
blanc	Ivory Tower	1[]
vert		2[]
jaune	Porcupine, Sunbird	3[]
orange	Orange Express	4[]
rose		5[]
rouge	Erik the Red	6[]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

6. Variétés voisines et différences par rapport à ces variétés

Veillez indiquer dans le tableau ci-dessous et dans le cadre réservé aux observations en quoi votre variété candidate diffère de la ou des variété(s) voisine(s) qui, à votre connaissance, s'en rapproche(nt) le plus. Ces renseignements peuvent favoriser la détermination de la distinction par le service d'examen.

Dénomination(s) de la ou des variété(s) voisine(s) de votre variété candidate	Caractère(s) par lequel ou lesquels votre variété candidate diffère des variétés voisines	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez la ou les variété(s) voisine(s)	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez votre variété candidate
<i>Exemple</i>	<i>Feuille : dents sur le bord</i>	<i>moyennes</i>	<i>grandes</i>
Observations :			

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#7. Renseignements complémentaires pouvant faciliter l'examen de la variété

7.1 En plus des renseignements fournis dans les sections 5 et 6, existe-t-il des caractères supplémentaires pouvant faciliter l'évaluation de la distinction de la variété?

Oui [] Non []

(Dans l'affirmative, veuillez préciser)

7.2 Des conditions particulières sont-elles requises pour la culture de la variété ou pour la conduite de l'examen?

Oui [] Non []

(Dans l'affirmative, veuillez préciser)

7.3 Autres renseignements

7.4 Une photographie en couleurs représentative de la variété montrant les principaux caractères distinctifs de cette dernière, devra être jointe au questionnaire technique. La photographie fournira une illustration visuelle de la variété candidate qui complète les informations fournies dans le questionnaire technique.

Les principaux points à prendre en considération lors de la prise d'une photographie de la variété candidate seraient les suivants :

- Indication de la date et de l'emplacement géographique
- Désignation correcte (référence d'obteneur)
- Photographie imprimée de bonne qualité (minimum 10 cm x 15 cm) et/ou version en format électronique à résolution suffisante (minimum 960 x 1280 pixels)

Des conseils pour la remise de photographies avec le questionnaire technique sont disponibles dans le document TGP/7 "Élaboration des principes directeurs d'examen", note indicative (GN) 35 (<http://www.upov.int/tgp/fr/>).

[Le lien indiqué peut être supprimé par les membres de l'Union lorsqu'ils rédigent leurs propres principes directeurs d'examen.]

8. Autorisation de dissémination

a) La législation en matière de protection de l'environnement et de la santé de l'homme et de l'animal soumet-elle la variété à une autorisation préalable de dissémination?

Oui [] Non []

b) Dans l'affirmative, une telle autorisation a-t-elle été obtenue?

Oui [] Non []

Si oui, veuillez joindre une copie de l'autorisation.

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

9. Renseignements sur le matériel végétal à examiner ou à remettre aux fins de l'examen

9.1 L'expression d'un ou plusieurs caractère(s) d'une variété peut être influencée par divers facteurs, tels que parasites et maladies, traitement chimique (par exemple, retardateur de croissance ou pesticides), culture de tissus, porte-greffes différents, scions prélevés à différents stades de croissance d'un arbre, etc.

9.2 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. Si le matériel végétal a été traité, le traitement doit être indiqué en détail. En conséquence, veuillez indiquer ci-dessous si, à votre connaissance, le matériel végétal a été soumis aux facteurs suivants :

- | | | |
|---|---------|---------|
| a) micro-organismes (p. ex. virus, bactéries, phytoplasmes) | Oui [] | Non [] |
| b) Traitement chimique (p. ex. retardateur de croissance, pesticides) | Oui [] | Non [] |
| c) Culture de tissus | Oui [] | Non [] |
| d) Autres facteurs | Oui [] | Non [] |

Si vous avez répondu "oui" à l'une de ces questions, veuillez préciser.

.....

10. Je déclare que, à ma connaissance, les renseignements fournis dans le présent questionnaire sont exacts :

Nom du demandeur

Signature

Date

[Fin du document]